
Nombre de membres

Séance du mardi 02 novembre 2021

en exercice: 11

L'an deux mille vingt-et-un et le deux novembre l'assemblée régulièrement convoqué le 26 octobre 2021, s'est réuni sous la présidence de Marie-José DOUCET.

Présents : 8

Votants: 10

Sont présents: Marie-José DOUCET, Elisa PÉGOURIÉ, Gérard DUMONT, Marion GOUGH, Jean-Luc LAFON, Valérie LEJEUNE, Régine ROQUES, Claude VERNET

Représentés: Jean CALIBRE, Marie DE NADAI

Excusés: Nicolas Desouches

Absents:

Secrétaire de séance: Elisa PÉGOURIÉ

Validation du précédent conseil municipal en date du 6 Octobre 2021 à l'unanimité.

Objet: Recrutement d'un agent technique en contrat PEC - DE_2021_050

Madame le Maire expose au conseil municipal que suite au décès de l'agent technique polyvalent, son contrat de travail s'est arrêté au 30 Septembre 2021

Afin de maintenir le budget équilibré, madame le maire explique qu'il est préférable recruter un agent en contrat PEC (aide de 80% par l'état).

Madame le maire explique qu'elle a fait le nécessaire afin de recruter un nouvel agent. Après avoir reçu plusieurs candidatures, Madame le maire et ses adjoints ont reçu plusieurs candidats.

Il a été retenu la candidature de Mme Isabelle CROS, qui possède toutes les compétences requises pour le poste d'agent technique.

Mme Isabelle CROS commencera son contrat le 15 Novembre 2021.

Il s'agit d'un contrat PEC - Parcours emploi compétence- prévu pour une durée de 9 mois à raison de 30 heures par semaine, au taux du smic en vigueur.

Une période d'essai est fixée à un mois.

Elle effectuera des travaux d'entretien de bâtiments, d'espaces verts et de chemins communaux.

Une fiche de poste est établie.

Mme Isabelle CROS bénéficiera, d'une participation aux cotisations de la protection sociale complémentaire (mutuelle) de 50 € brut/mois, sur présentation d'une attestation de mutuelle labellisée FPT.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De recruter Mme Isabelle Cros pour le poste d'agent technique en contrat PEC
- D'autoriser Madame le Maire à faire les démarches nécessaires

Les crédits sont inscrits au budget.

Objet: Recrutement d'une secrétaire de mairie en contrat PEC - DE_2021_051

Madame le Maire expose au conseil municipal que suite au départ de l'actuelle secrétaire, le poste est libre à compter du 05 Novembre 2021.

Afin de maintenir le budget équilibré, madame le maire explique qu'il est préférable de recruter un agent en contrat PEC (aide de 80% par l'état).

Madame le maire explique qu'elle a fait le nécessaire afin de recruter un nouvel agent., Madame le maire et ses adjoints ont reçu plusieurs candidats.

Il a été retenu la candidature de Mme VERONIQUE VIDAL ROUZOULENS, qui possède toutes les compétences requises pour le poste de secrétaire de Mairie.

Mme VERONIQUE VIDAL ROUZOULENS a commencé son contrat le 26 Octobre 2021 en doublon avec l'actuelle secrétaire.

Elle bénéficie d'un contrat PEC - Parcours emploi compétence- prévu pour une durée de 9 mois à raison de 24 heures par semaine, au taux du smic en vigueur.

Une période d'essai est fixée à un mois.

Une fiche de poste est établie.

Mme VERONIQUE VIDAL ROUZOULENS bénéficiera, d'une participation aux cotisations de la protection sociale complémentaire (mutuelle) de 50 € brut/mois, sur présentation d'une attestation de mutuelle labellisée FPT.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De recruter Mme VERONIQUE VIDAL ROUZOULENS pour le poste d'agent technique en contrat PEC
- D'autoriser Madame le Maire à faire les démarches nécessaires

Les crédits sont inscrits au budget.

- Présentation et débat sur le PADD dans le cadre du PLUI.

Mme le Maire a présenté le projet d'aménagement du développement durable, lecture du Powerpoint. A la suite de la présentation différents points ont été débattus.

Une réunion PLUI est prévue le 1er Décembre à la mairie à 9h00.

Points sur les projets en cours :

- Adressage:

La réunion SMICA prévue jeudi 04/11 à 14h30 est maintenue.

- Nettoyage du petit Canoulier :

Le conseil municipal a décidé de faire nettoyer le petit Canoulier par Monsieur Serge Reygnier.

- Courrier de M. Vauthier :

Madame Le Maire a fait part du courrier de M. Vauthier Christian, une réponse lui sera faite rapidement.

- Cérémonie du 11 novembre :

La Cérémonie du 11 novembre à 11h30 sera suivie d'un apéritif offert aux habitants.

- Activités de la bibliothèque :

En lien avec la bibliothèque il est proposé la mise en place d'atelier de confection de décoration « écologiques » afin de décorer les deux villages pour Noël. Nous allons organiser des après-midis où nous pourrons convier les habitants à y participer.

De plus en lien avec la venue de la LPO, la bibliothèque va se doter d'ouvrage sur les oiseaux, il sera proposé en parallèle aux habitants de photographier les oiseaux qui fréquentent leurs jardins en hiver. Cet inventaire sera exposé et partagé avec les bénévoles de la LPO lors d'une de leur intervention.

- Fêtes de fin d'année

Comme inscrit au budget un goûter de Noël avec un spectacle sera offert aux enfants des villages. L'organisation reste à affiner.

Pour les vœux, si les conditions sanitaires le permettent, nous organiserons un temps convivial pour tous les habitants. Il faut affiner la forme, l'organisation, et le mode de communication.

- Permanence du conseil départemental :

Mr Masbou tiendra sa permanence à la mairie le samedi 13 Novembre 2021.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 14 décembre 20h30.

Séance levée à 23h00